

Conseil d'école du 3 Février 2026 18h – 20H

Les présents : Mmes MEUNIER, RAZA, BARTHELEMY, GRASSET, DUPINET, M. MENANT, M. VIOLLEAU, enseignants, Mme FROIDEFOND, 1ère adjointe à la Mairie d'AYEN, Mme MOLENKAMP, adjointe à ST ROBERT, M. BEAUVIEUX, conseiller municipal à SEGONZAC, Mme DUPINET, DDEN, Mmes RIJKEE, MORAND, NARDY, GEMARRIN, déléguées de parents d'élèves.

Excusés : Mme LACROIX, maire d'AYEN, Mme LARDIERE, responsable de l'ALSH et des services périscolaires, M LACHAUD : responsable de la restauration scolaire, M. CHAUSSIN, M. DUROY, conseiller municipal à St CYPRIEN, Mmes PICAVET et LASSERRE, parents d'élèves.

Tour de table des présentations.

Désignation des secrétaires de séances : pour l'école, Mmes GRASSET et DUPINET, pour les parents d'élèves, Mme RIJKEE et pour les élus Mme FROIDEFOND.

1) Validation du CE du 6 novembre 2025 : validation du précédent conseil d'école.

2) La vie de l'école

A - Informations générales :

Les **effectifs de l'école** sont constants. Les prévisions montrent un même nombre d'élèves l'an prochain.

Conseil d'élèves : Madame Meunier fait un bilan du dernier conseil d'élèves a eu lieu le 13 janvier : le respect du matériel, la vie à la cantine, les problèmes dans la cour.

Le personnel du péri-scolaire est en lien étroit avec les enseignants, ce qui nous permet de mieux gérer les enfants sur la journée. Les situations repérées difficiles ou délicates par les uns sont rapidement communiquées aux autres, ce qui nous permet un meilleur suivi des enfants.

Question parents concernant la communication. Il est rappelé que les parents peuvent et doivent prendre rendez-vous quand ils le souhaitent. Nous voyons aussi rapidement les parents qui le souhaitent à la sortie de la classe ou le matin à l'accueil quand une question est urgente. Il n'est pas nécessaire de faire un e-mail systématiquement mais le passage par le cahier de liaison est préférable ainsi que les prises de rendez-vous avec les enseignants.

Quant à l'espace « colère », il existe mais il est parfois difficile de l'utiliser car aucun enfant ne doit rester seul dans cet espace.

Accueil des enfants à besoins spécifiques sur les temps périscolaires ; Madame FROIDEFOND souligne que les AESH n'interviennent que sur le temps scolaire, elle précise qu'un enfant peut être accueilli sur ces temps-là mais uniquement si les conditions sont optimales pour lui et les autres enfants. Les animatrices ne sont pas formées pour accueillir des enfants présentant certains troubles.

Emploi du temps : à la maternelle, nous faisons du sport tous les jours. Mme PICARDA, intervient les mardis pour la musique, Massiel, l'assistante en espagnol, intervient les jeudis matin et les vendredis après-midi ; l'occitan a lieu les vendredis après-midi.

Pour ce qui est de la communication sur le blog, Mme MEUNIER précise qu'il est difficile de prendre des photos en même temps que l'activité. Les classeurs, les livrets, les rendez-vous avec les parents permettent de faire un lien entre l'école et la famille.

Un **trombinoscope** a été mis en place dans la classe des TPS-PS, pas dans les deux autres classes de maternelle. Les parents d'élèves soulignent l'intérêt d'avoir des informations sur le blog.

B – Les résultats aux évaluations nationales CP en janvier

Mme DUPINET fait le bilan des résultats des évaluations nationales de CP passées en janvier 2026 : de bons résultats dans l'ensemble pour les 11 élèves de CP.

M. Menant précise que parfois les leçons ne sont pas suffisamment apprises et demande si les délégués des parents d'élèves peuvent le faire remonter auprès de l'ensemble des parents. Les délégués de parents d'élèves demandent si une aide aux devoirs ne pourrait pas être mise en place et si l'association de parents d'élèves ne pourrait pas en proposer une.

C – Projets en cours et à venir :

Les élèves de maternelle ont une intervention musique une fois par semaine depuis début janvier avec Karen PICARDA.

Les élèves de Moyenne Section auront un bilan de santé par la puéricultrice au retour des vacances d'hiver.

Les CP-CE1 et CE1-CE2 se sont rendus au théâtre de Brive, le 23 janvier, voir le spectacle *Nouage*.

Ils iront à SALAGNAC pour un travail avec le PAH et une artiste plasticienne dans le cadre de l'animation *Les Allumés de Salagnac*.

D'ici la fin de l'année, les enfants de CM2 passeront leur permis internet avec les gendarmes et les élèves de CE2 passeront le permis piéton.

Les élèves de maternelle ont participé à une rencontre USEP le 2 Février (MS GS) à Pompadour et une autre est prévue le 12 mars pour les TPS PS et PS MS à DONZENAC pour des activités gymniques. Ils iront au cinéma le 19 Mars dans le cadre de Maternelle au cinéma.

M. MENANT et une personne de l'ODCV recevront les parents jeudi 5/02 pour préparer la classe cirque des 30 et 31 mars.

Pour ces activités, Mme MEUNIER a fait passer des budgets prévisionnels et demander des aides. Elle remercie l'association des parents d'élèves ainsi que l'association des DDEN, représentée par Mme DUPINET, pour leurs aides financières.

La photo de groupe aura lieu le 3 avril.

D- Questions des parents :

- Pour la fête de l'école, un spectacle est prévu le 26 juin. Mme MEUNIER demande à Mme MAURAND s'il est possible de réserver la salle des fêtes de ST-ROBERT à cette occasion.

- Nous ne savons pas si Mme ANGLES BESO reviendra.

- Concernant la nomination d'un enseignant sur la classe de MS/GS à la rentrée prochaine, nous ne le saurons qu'à la suite du résultat au « mouvement » des enseignants qui aura lieu en juin.

- La « Dépêche » de la cantine : Mme FROIDEFOND précise que le personnel de cantine cherche des solutions pour que cela se passe bien. Le fonctionnement par « chef de table » a été remis en place. Les délégués demandent si la « Dépêche » n'a plus lieu d'être grâce à une amélioration notable des comportements. Mme FROIDEFOND précise qu'il y a du mieux mais que ce n'est pas encore satisfaisant.

- Mme FROIDEFOND précise que le chemin entre la cantine et chez Mme BLANCHAUD se fera bientôt.

- Pour les poteaux sur la route de VARS, un devis est en cours.

- La chaise de retour au calme est mise en place en maternelle.

Les enseignantes de maternelle soulignent la difficulté d'organiser des activités en classe à cause du manque de personnel (ATSEM).

E- Les activités de la coopérative scolaire et de l'association des parents d'élèves :

Pour la coopérative :

- **Les bénéfiques pour l'école :**

○ la vente de photos : environ 800€.

○ la vente de chocolats à Noël : 322 €

○ la vente de tombola USEP : 90€

○ le marché de Noël : 235€ (l'école remercie l'association des parents d'élèves).

○ la cotisation à la coopérative scolaire : environ 600€, elle est en baisse par rapport aux années précédentes (1000€).

- **Une vente de plants aura lieu au printemps.**

Pour l'association :

Les activités : des ventes ont été organisées : des sapins pour Noël, un stand sur le marché de Noël, des crêpes. Un projet de loto est envisagé par l'association. Les délégués souhaiteraient qu'une fête de carnaval soit organisée et proposent une aide éventuelle de l'association.

Prochain conseil d'école à AYEN le 23 juin à 18h00.

Les secrétaires,

Mmes DUPINET et GRASSET,

Mme FROIDEFOND,

Mme RIJKEE